Bonds et rebonds

Sport de raquette pratiqué et suivi un peu partout dans le monde, le tennis fait vivre d'intenses émotions, tant aux amateurs qu'aux professionnels qui le pratiquent. Chaque année, au mois d'août, à Montréal et à Toronto, des milliers d'amateurs de tennis ont la chance de voir les meilleures raquettes au monde en action dans le plus important tournoi canadien, et ce, quelques semaines à peine avant le dernier tournoi du Grand Chelem, qui a lieu aux États-Unis.

Outre les termes désignant les différents coups pratiqués, comme le service, l'amorti et la volée, ce vocabulaire vous permettra de mieux comprendre les notions liées au décompte des points, qui embête tant les débutants, telles que le jeu, la manche, la partie et le palpitant bris d'égalité. Vous y apprendrez également comment on désigne les diverses lignes et zones du terrain de tennis, de même que les bons coups et les erreurs des joueurs.

Bref, ces termes vous permettront de suivre de plus près ce sport enlevant, et vous donneront peut-être même envie d'y jouer… en français, bien sûr.

-- A --
amorti
antivibrateur
as

-- B --
balle de bris
balle de jeu
balle de manche
balle de partie
balle de tennis
bris d'égalité
bris de service

-- C --
carré de service
chandelle
corridor
coup
coup à plat
coup brossé
coup coupé
coup d'approche
coup d'écrasement

coup de fond
coup droit
coup gagnant

-- D --
demi-volée
double faute

-- E --
échange
échauffement
écraser

-- F --
faute de pied
faute de service
faute directe
faute provoquée
filet 1
filet 2

-- J --
jeu
jeu de service-volée
joueur de tennis

-- L --
lancer
ligne de côté
ligne de double
ligne de fond
ligne de service
ligne de simple
ligne médiane de service

-- M --
manche
marque centrale
minibris

-- P --
partie
point

-- R --
raquette de tennis

rebond
receveur
reprise
retour de service
revers

-- S --
serveur
service
service gagnant
service-volée

-- T --
tennis
terrain de tennis

-- V --
volée

-- Z --
zone interdite

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

amorti **n. m.**

Terme anglais : *drop shot*

Synonyme :
amortie n. f.

Définition :
Coup exécuté de façon que la balle tombe tout près du filet et que son rebond reste près du sol.

Notes :
Idéalement, l'amorti tombe hors de portée de l'adversaire. La balle est coupée le plus possible afin que son rebond soit bien bas.
Au tennis, l'amorti est plus efficace sur une surface sur laquelle la balle rebondit moins haut, comme la terre battue et le gazon. Ce coup peut être une bonne façon de faire avancer l'adversaire près du filet.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

antivibrateur **n. m.**

Terme anglais : *vibration dampener*

Synonyme :
amortisseur de vibrations n. m.

Synonymes :
vibration damper
string dampener
string damper
vibration dampening device
vibration damping device

Définition :
Petit dispositif placé sur le cordage de la raquette de tennis, à l'extérieur de la zone de croisement des cordes, pour atténuer les vibrations produites par l'impact de la balle sur le cordage.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

as **n. m.**

Terme anglais : *ace*

Terme à éviter :
ace

Définition :
Service qui permet au serveur de marquer un point, le receveur n'ayant pas touché la balle.

Note :
Lorsque le receveur parvient à toucher la balle mais qu'il n'arrive pas à la retourner à l'intérieur des limites du terrain, on parle plutôt d'un *service gagnant*.

Note linguistique :
L'emprunt à l'anglais *ace*, qui entre inutilement en concurrence avec son équivalent français *as*, est à éviter.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

balle de bris **n. f.**

Terme anglais : *break point*

Terme non retenu :
balle de break

Définition :
Point permettant au receveur de remporter le jeu.

Note linguistique :
Le terme *balle de bris* est surtout employé au Canada. Ailleurs dans la francophonie, on emploie plutôt *balle de break*. Toutefois, l'emprunt *break* est inutile puisqu'il ne comble aucune lacune lexicale en français; il vaut donc mieux préférer le terme *balle de bris*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

balle de jeu **n. f.**

Terme anglais : *game point*

Définition :
Point permettant à l'un des adversaires de remporter le jeu.

Note :
On peut parler de *balle de bris* (en référence au bris de service) lorsque c'est le receveur qui joue une balle de jeu.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

balle de manche **n. f.**

Terme anglais : *set point*

Terme non retenu :
balle de set

Définition :
Point permettant à l'un des adversaires de remporter la manche.

Note linguistique :
L'emprunt à l'anglais *set* est inutile puisqu'il ne comble aucune lacune lexicale en français; il vaut donc mieux lui préférer le terme *manche*. C'est pourquoi on parlera de *balle de manche* plutôt que de *balle de set*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

balle de partie **n. f.**

Terme anglais : *match point*

Termes non retenus :
balle de match
point de match

Définition :
Point permettant à l'un des adversaires de remporter la partie.

Notes linguistiques :
L'emprunt à l'anglais *match* est attesté dans les sports depuis le XIXe siècle et est un terme fréquemment employé au tennis. Cependant, il existe plusieurs termes français que l'on utilisera de préférence à celui-ci : *partie*, *rencontre*, *joute*, *combat*, *épreuve*, *confrontation*, etc., selon le cas. Au tennis, afin d'éviter l'emploi de *match*, on pourra parler d'une *partie* ou, s'il s'agit d'une partie à caractère officiel, d'une *rencontre*. Ainsi, plutôt que de parler de *balle de match*, on parlera de *balle de partie*.
Balle de partie est proposé sous toutes réserves.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

balle de tennis **n. f.**

Terme anglais : *tennis ball*

Synonyme :
balle n. f.

Synonyme :
ball

Définition :
Petit objet sphérique rebondissant, fait d'une enveloppe de caoutchouc remplie d'air et recouverte d'un revêtement de tissu, utilisé pour jouer au tennis.

Note :
Les balles de tennis utilisées dans les compétitions officielles doivent avoir un revêtement de couleur jaune ou blanche, généralement fait de feutre ou de nylon. Selon la surface du terrain et son altitude, on peut utiliser trois types de balles de différentes vitesses (lente, moyenne ou rapide), qui peuvent être pressurisées ou non.

Note linguistique :
En contexte, les formes abrégées *balle* et *ball* sont souvent utilisées pour désigner cette notion.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

bris d'égalité **n. m.**

Terme anglais : *tie-break*

Synonyme :
jeu décisif n. m.

Terme à éviter :
tiebreak

Synonymes :
tiebreaker
tie-breaker
tie-break game
tiebreak game
tie-breaker game

Variante graphique :
tiebreak

Définition :
Jeu spécial utilisé pour déterminer le gagnant d'une manche lorsque la marque est 6-6.

Notes :
Dans le bris d'égalité, on compte les points par unité (1, 2, 3, etc.), et non comme dans un jeu ordinaire (15, 30, 40, etc.). Le premier joueur ou la première équipe à marquer sept points remporte le bris d'égalité, à condition que ce joueur ou cette équipe ait deux points d'avance sur son adversaire. Si ce n'est pas le cas, le bris d'égalité se poursuit jusqu'à ce qu'un joueur ou une équipe ait deux points d'avance sur l'autre. Le gagnant du bris d'égalité remporte la manche par la marque de 7-6. Lorsqu'on écrit les résultats d'une partie, on précise parfois la marque du bris d'égalité en l'écrivant entre parenthèses après la marque de la manche, par exemple, *7-6 (7-4)*.
Le joueur à qui c'était le tour de servir est au service pour le premier point du bris d'égalité. Par la suite, les joueurs jouent chacun deux points au service, à tour de rôle, jusqu'à la fin du bris d'égalité. Les joueurs changent de côté tous les six points.
Dans certains tournois, on ne dispute pas de bris d'égalité dans la dernière manche de la partie. Le premier joueur ou la première équipe à avoir deux jeux d'avance sur son adversaire remporte alors la manche et la partie.

Notes linguistiques :
Le terme *bris d'égalité* est le plus employé pour désigner cette notion au Québec, alors que le terme *jeu décisif* est plus courant ailleurs dans la francophonie. *Bris d'égalité* est un calque morphologique acceptable du terme anglais *tie-break*, qui s'intègre bien au système morphosémantique du français.
On doit éviter d'employer l'emprunt intégral à l'anglais *tiebreak* pour désigner cette notion en français. On lui préférera les termes français *bris d'égalité* et *jeu décisif*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

bris de service **n. m.**

Terme anglais : *service break*

Synonyme :
bris n. m.

Terme non retenu :
break

Synonymes :
break of serve
break of service
break

Définition :
Jeu gagné par le joueur ou l'équipe recevant le service.

Notes :
Le fait de servir est généralement considéré comme un avantage dans un jeu. Les meilleurs joueurs de tennis perdent rarement les jeux où ils sont au service.
Un bris de service permet au joueur ou à l'équipe de prendre une avance de deux jeux sur l'adversaire, ce qui est suffisant, si l'adversaire ne fait aucun bris, pour gagner la manche sans qu'un bris d'égalité ne soit nécessaire.

Note linguistique :
Les termes *bris de service* et *bris* sont surtout utilisés au Canada. Ailleurs dans la francophonie, on semble plutôt employer *break*. Cet emprunt à l'anglais est inutile; il vaut mieux lui préférer *bris de service* et *bris*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

carré de service **n. m.**

Lien image

Terme anglais : *service court*

Terme non retenu :
court de service

Synonyme :
service box

Définition :
Zone rectangulaire délimitée par la ligne médiane, la ligne de service, la ligne de simple et le filet, à l'intérieur de laquelle le serveur doit envoyer la balle.

Note :
Le terrain de tennis comprend quatre carrés de service, deux de chaque côté du filet. Au service, la balle doit rebondir dans le carré de service opposé au serveur.

Note linguistique :
Le terme *court de service*, dont l'emploi est rare en français, n'a pas été retenu pour désigner cette notion. Bien que l'emprunt *court* soit généralisé et légitimé en français européen, où il est francisé par la prononciation, il est moins courant au Québec et souvent prononcé à l'anglaise. De plus, *court de service* est un calque de l'anglais *service court* qui concurrence inutilement *carré de service*. On lui préférera donc ce dernier.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

chandelle **n. f.**

Terme anglais : *lob*

Terme non retenu :
lob

Quasi-synonymes :
moon ball
moonball

Définition :
Coup exécuté de façon que la balle passe très haut au-dessus du filet et rebondisse près de la ligne de fond.

Note :
Au tennis, la chandelle peut être un coup offensif ou défensif. Lorsque l'adversaire est au filet, on peut faire une chandelle qui passe par-dessus sa tête, trop haut pour qu'il puisse faire un coup d'écrasement, et qui rebondit trop loin derrière lui pour qu'il puisse atteindre la balle et la retourner; il s'agit alors d'un coup offensif. Une chandelle défensive permet de changer le rythme de l'échange ou de gagner du temps lorsqu'on a dû frapper une balle difficile à atteindre.

Notes linguistiques :
Même si l'emprunt intégral à l'anglais *lob* est couramment utilisé en français pour désigner ce type de coup, son emploi reste à déconseiller. Le terme français *chandelle*, même s'il est moins fréquent, le remplace avantageusement.
Le terme anglais *moon ball* désigne une chandelle particulièrement haute et souvent défensive. Il s'agit d'un terme plus familier que *lob*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

corridor **n. m.**

Lien image

Terme anglais : *alley*

Synonyme :
couloir n. m.

Synonyme :
lane

Définition :
Bande longitudinale située de chaque côté du terrain de tennis, entre les lignes de simple et les lignes de double, utilisée pour élargir la surface de jeu pour le double.

Note linguistique :
Au Québec, on emploie généralement le terme *corridor* pour désigner cette notion, alors que le terme *couloir* est principalement utilisé dans le reste de la francophonie.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

coup **n. m.**

Terme anglais : *shot*

Synonyme :
frappe n. f.

Synonyme :
stroke

Quasi-synonyme :
drive

Définition :
Action de frapper la balle avec la raquette et résultat de cette action.

Notes :
Le terme *frappe* est aussi utilisé pour désigner une étape plus précise du coup, celle où la raquette entre en contact avec la balle.
Le terme anglais *drive* désigne un coup puissant, souvent brossé.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

coup à plat **n. m.**

Terme anglais : *flat shot*

Synonymes :
coup plat n. m.
balle à plat n. f.
balle plate n. f.

Synonyme :
flat stroke

Définition :
Coup frappé de façon que la balle tourne peu sur elle-même, le tamis de la raquette étant presque à angle droit par rapport à la trajectoire de la balle.

Note :
Les coups frappés à plat ont une vitesse plus élevée que les coups brossés et que les coups coupés, la trajectoire de la balle frappée étant pratiquement rectiligne.

Note linguistique :
En contexte, on peut parler de *coup droit à plat*, de *revers à plat*, de *service à plat*, etc.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

coup brossé **n. m.**

Terme anglais : *topspin shot*

Synonyme :
balle brossée n. f.

Synonyme :
topspin stroke

Termes non retenus :
coup lifté
balle liftée

Définition :
Coup frappé de bas en haut, de façon que la balle tourne sur elle-même de l'arrière vers l'avant.

Note :
Lorsqu'on frappe un coup brossé, la balle monte plus haut que si elle avait été frappée à plat et elle retombe plus vite sur la surface de jeu, ce qui permet de la frapper avec plus de puissance. Après le rebond, elle accélère et rebondit plus haut et plus loin qu'une balle frappée à plat.

Notes linguistiques :
En contexte, on peut parler de *coup droit brossé*, de *revers brossé*, de *service brossé*, de *chandelle brossée*, etc.
Les termes *coup lifté* et *balle liftée*, qui sont souvent employés en français européen, n'ont pas été retenus. Il s'agit d'emprunts hybrides à l'anglais qui nuisent inutilement à l'implantation des termes *coup brossé* et *balle brossée.*

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

coup coupé **n. m.**

Terme anglais : *backspin shot*

Synonyme :
balle coupée n. f.

Termes non retenus :
coup chopé
balle chopée
coup slicé
balle slicée

Termes à éviter :
slice
chop

Synonymes :
underspin shot
backspin stroke

Quasi-synonymes :
slice
chip
chip shot
chop

Définition :
Coup frappé de haut en bas, de façon que la balle tourne sur elle-même de l'avant vers l'arrière.

Notes :
Lorsqu'on frappe un coup coupé, la trajectoire de la balle est moins haute et la balle rebondit moins haut que si on avait frappé un coup à plat.
Le coup coupé peut être frappé à la fois de haut en bas et latéralement.
Les termes français *coup coupé* et *balle coupée* sont utilisés pour désigner tout type de coup coupé, comme leurs équivalents anglais *backspin shot*, *underspin shot* et *backspin stroke*. L'anglais dispose cependant de termes plus spécifiques pour distinguer trois types de coups coupés. Le terme *slice* désigne un coup coupé ayant également un effet latéral. Les termes *chip* et *chip shot* désignent un coup coupé passant tout près du filet et retombant près de la ligne de service; ce coup est souvent utilisé en retour de service. Enfin, le terme *chop* désigne un coup fortement coupé, souvent à un angle de plus de 45 degrés.

Notes linguistiques :
En contexte, on peut parler de *coup droit coupé*, de *revers coupé*, etc.
Les termes *coup chopé*, *balle chopée*, *coup slicé* et *balle slicée*, qui sont employés en français européen, n'ont pas été retenus. Au lieu de nous permettre de distinguer les divers types de coups coupés, ces emprunts hybrides à l'anglais portent à confusion. On les emploie en effet pour désigner l'un ou l'autre des coups désignés par l'anglais *chip*, *chop* et *slice*, et ce, sans les distinguer les uns des autres. Il vaut donc mieux éviter de les employer et les remplacer par les termes génériques *coup coupé* et *balle coupée*. On évitera de même les emprunts intégraux à l'anglais *slice* et *chop* et on leur préférera les termes génériques français.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

coup d'approche **n. m.**

Terme anglais : *approach shot*

Synonyme :
approach stroke

Définition :
Coup exécuté à mi-terrain et suivi d'une montée au filet.

Note :
Le coup d'approche est généralement effectué après le rebond de la balle et envoyé en fond de terrain du côté de l'adversaire, de façon que le joueur ait le plus de temps possible pour monter au filet et y frapper une volée au coup suivant.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

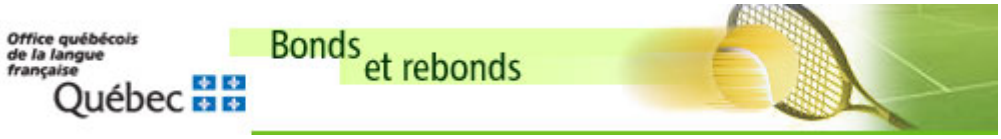

coup d'écrasement **n. m.**

Terme anglais : *overhead smash*

Terme non retenu :
smash

Synonymes :
overhead
smash

Définition :
Coup puissant effectué au-dessus de la tête, qui consiste à rabattre la balle au sol et à la faire rebondir hors de la portée de l'adversaire.

Note :
Le coup d'écrasement est généralement effectué en réponse à une chandelle. Il est le plus souvent exécuté à mi-terrain ou près du filet, avant ou après le rebond de la balle.

Note linguistique :
Bien qu'il soit d'un usage fréquent en français, l'emprunt intégral à l'anglais *smash*, qui signifie littéralement « coup écrasé », est mal adapté au système linguistique du français. On propose donc de le remplacer en français par *coup d'écrasement*, qui est un terme bien motivé et évocateur.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

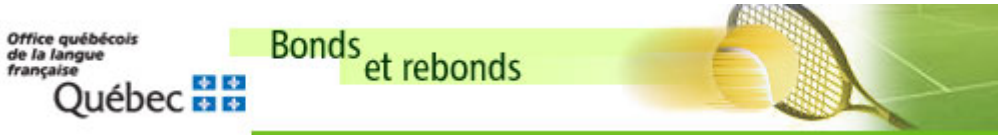

coup de fond **n. m.**

Terme anglais : *groundstroke*

Variante graphique :
ground stroke

Définition :
Coup frappé après le rebond de la balle, généralement en fond de terrain.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

coup droit **n. m.**

Terme anglais : *forehand*

Terme à éviter :
drive

Synonymes :
forehand shot
forehand stroke

Définition :
Coup exécuté du côté de la main tenant la raquette.

Note :
Au tennis, le coup droit est généralement exécuté au fond du terrain, après le rebond de la balle. Il s'agit du coup le plus souvent utilisé. La grande majorité des joueurs l'exécute à une seule main.

Note linguistique :
On doit éviter d'employer l'emprunt intégral à l'anglais *drive*, qui est surtout utilisé en Europe, pour désigner le coup droit.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

coup gagnant **n. m.**

Terme anglais : *winner*

Synonyme :
winning shot

Définition :
Coup qui permet à un joueur de marquer un point, son adversaire n'ayant pas pu toucher la balle.

Note :
Lorsqu'un joueur frappe un coup gagnant au service, il s'agit plus précisément d'un as.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

demi-volée **n. f.**

Terme anglais : *half volley*

Variante graphique :
half-volley

Définition :
Coup exécuté immédiatement après que la balle a touché la surface de jeu.

Note :
On a généralement recours à la demi-volée lorsqu'on est trop près du rebond pour faire un coup de fond, mais pas assez près pour faire une volée (par exemple, lorsqu'on monte vers le filet et qu'on se trouve au milieu du terrain, près de la ligne de service).

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

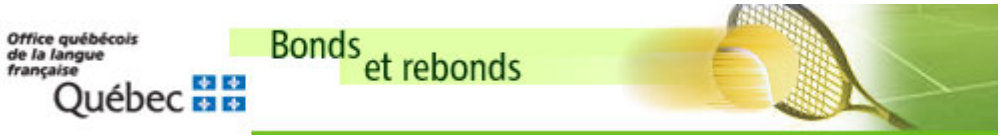

double faute **n. f.**

Terme anglais : *double fault*

Définition :
Fait, pour le serveur, de manquer consécutivement deux services.

Notes :
Le serveur a droit à deux essais pour le service. Lorsqu'il commet une faute à son premier essai, il a droit à un deuxième. S'il commet de nouveau une faute, il y a double faute et le point est donné à l'adversaire.
La double faute est une faute directe.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

échange **n. m.**

Terme anglais : *rally*

Synonyme :
échange de balles n. m.

Synonyme :
exchange

Définition :
Série de coups frappés par les joueurs entre le service et la fin du point.

Notes linguistiques :
Le terme *échange de balles* peut aussi désigner une série de coups frappés par des joueurs sans compter les points.
Au tennis, le terme anglais *rally* désigne parfois plus précisément une longue série de coups échangés en fond de terrain.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

échauffement **n. m.**

Terme anglais : *warm-up*

Synonyme :
période d'échauffement n. f.

Synonyme :
warm-up period

Quasi-synonymes :
réchauffement n. m.
période de réchauffement n. f.

Définition :
Période d'une durée prédéterminée pendant laquelle les joueurs devant s'affronter échangent des coups entre eux et pratiquent leur service avant de commencer ou de reprendre la partie.

Note :
L'échauffement dure généralement cinq minutes et rarement plus de dix. Il permet aux joueurs de pratiquer coups de fond, volées, coups d'écrasement et services. Pendant cette période, les joueurs frappent des coups faciles à retourner, donc peu puissants et près de l'adversaire. Le but de l'échauffement est de préparer le corps pour la partie, non de déstabiliser l'adversaire.

Note linguistique :
On peut parler de *réchauffement* ou de *période de réchauffement* lorsque les joueurs s'échauffent de nouveau, par exemple à la reprise d'une partie interrompue plus tôt ou avant une deuxième partie dans une même journée. Il vaut mieux éviter d'employer ces termes lorsque l'échauffement précède le début de la première partie des joueurs, le préfixe *re-* indiquant la répétition, le retour à un état antérieur ou le renforcement.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

écraser v.

Terme anglais : *smash, to*

Terme non retenu :
smasher

Définition :
Faire un coup d'écrasement.

Note linguistique :
Bien qu'il soit d'un usage courant en français, l'emprunt hybride *smasher*, formé à partir du verbe anglais *to smash*, est mal adapté au système linguistique du français. On propose donc de le remplacer par le verbe français *écraser*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

faute de pied **n. f.**

Terme anglais : *foot fault*

Variante graphique :
footfault

Définition :
Faute commise par le serveur lorsqu'un de ses pieds touche ou franchit la ligne de fond, la ligne de simple ou la marque centrale, ou lorsqu'il change de position, en marchant ou en courant, pendant le mouvement précédant immédiatement la frappe de la balle au service.

Note :
Le serveur a la possibilité d'exécuter un deuxième service si la faute de pied a été commise au premier service. Si toutefois cette erreur survient au deuxième service, il y a double faute et le point est accordé à son adversaire.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

faute de service **n. f.**

Terme anglais : *service fault*

Synonyme :
faute n. f.

Synonyme :
fault

Définition :
Faute faite par le serveur lorsque, au service, il commet une infraction aux règlements du jeu.

Notes :
Une faute de service peut notamment survenir lorsque le serveur frappe la balle à l'extérieur des limites du carré de service opposé à lui, lorsqu'il fait une faute de pied ou lorsqu'il manque la balle en essayant de la frapper.
Le serveur a la possibilité d'exécuter un deuxième service si la faute de service a été commise au premier service. Si toutefois cette erreur survient au deuxième service, il y a double faute et le point est accordé à son adversaire.

Note linguistique :
Les formes abrégées *faute* et *fault* sont souvent employées pour désigner cette notion.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

faute directe **n. f.**

Terme anglais : *unforced error*

Synonymes :
faute non provoquée n. f.
erreur directe n. f.
erreur non provoquée n. f.

Terme à éviter :
erreur non forcée

Définition :
Faute commise dans l'exécution d'un coup qui ne présentait pas de difficulté particulière et qui aurait dû être réussi.

Notes :
Une faute directe est une erreur qui n'a pas été provoquée par un très bon coup de l'adversaire. Elle fait que l'adversaire gagne un point. Lorsque le joueur a le temps de se placer adéquatement et de bien préparer son coup et qu'il envoie la balle dans le filet ou à l'extérieur des limites de la surface de jeu, il s'agit d'une faute directe.
Par exemple, la double faute est un type de faute directe.

Note linguistique :
Il vaut mieux éviter d'employer le terme *erreur non forcée*, calque morphologique de l'anglais *unforced error*. On lui préférera les termes français *faute directe*, *faute non provoquée*, *erreur directe* et *erreur non provoquée*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

filet **n. m.**

Terme anglais : *net*

Terme à éviter :
net

Définition :
Service non réglementaire, la balle ayant touché le filet avant de tomber dans le carré de service opposé au serveur.

Notes :
En général, lorsque le juge de filet utilise le terme *filet* pour dire que le service n'était pas réglementaire, l'arbitre annonce ensuite une *reprise*, pour signifier que le service doit être rejoué.
Au service, si la balle touche le filet mais tombe à l'extérieur du bon carré de service ou du côté du serveur, il s'agit d'une faute et le service n'est pas rejoué.

Notes linguistiques :
On emploie souvent le terme plus général *reprise* (*let*, en anglais), qui désigne tout coup non réglementaire qui doit être rejoué, pour parler de ce type de coup non réglementaire.
On évitera d'employer en français l'emprunt intégral à l'anglais *net* pour désigner cette notion; on lui préférera le terme français *filet*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

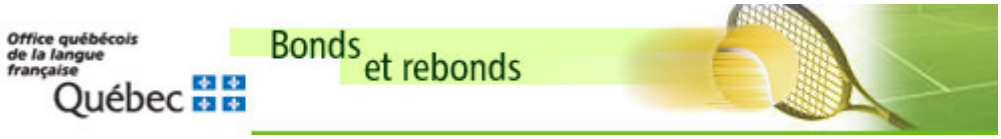

filet **n. m.**

Lien image

Terme anglais : *net*

Définition :
Réseau de mailles tendu par une corde ou par un câble métallique rattaché à deux poteaux, qui divise le terrain de tennis sur la largeur en deux parties égales, et au-dessus duquel les joueurs doivent frapper la balle.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

jeu **n. m.**

Terme anglais : *game*

Terme non retenu :
partie

Définition :
Série de points que doit remporter un joueur ou une équipe.

Notes :
Les points qui composent un jeu sont comptés comme suit : 15, 30, 40, jeu. Pour remporter le jeu, un joueur ou une équipe doit remporter au moins quatre points, avec un écart d'au moins deux points par rapport à son adversaire. Ainsi, lorsqu'un joueur ou une équipe a 40 et gagne un autre point avant que l'adversaire n'ait 40, ce joueur ou cette équipe remporte le jeu. Mais lorsque les deux joueurs ou les deux équipes ont 40, la marque du jeu devient *égalité*. L'un des deux doit alors gagner deux points consécutifs pour remporter le jeu, le premier de ces points étant considéré comme un *avantage*. Si le joueur ou l'équipe ayant l'avantage ne gagne pas le point suivant, la marque revient à *égalité*, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un joueur ou une équipe gagne deux points consécutifs et remporte le jeu.
Généralement, un joueur ou une équipe remporte une manche lorsqu'il a gagné six jeux, à condition qu'il ait deux jeux d'avance sur son adversaire.
Lorsqu'on dit la marque au cours d'un jeu, on donne le pointage du serveur avant celui du receveur, et ce, même si ce dernier est en avance. Si le serveur a marqué un point et le receveur, deux, la marque est donc de 15-30.
Le serveur est le même jusqu'à la fin du jeu.

Note linguistique :
Au tennis, le terme *partie* est occasionnellement employé comme synonyme de *jeu*, ce qui peut porter à confusion, puisque *partie* est plus souvent employé avec le sens de « compétition sportive entre deux joueurs ou deux équipes de deux joueurs, constituée d'un nombre déterminé de manches à remporter ».

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

jeu de service-volée **n. m.**

Terme anglais : *serve and volley game*

Synonyme :
jeu service-volée n. m.

Variante graphique :
serve-and-volley game

Définition :
Style de jeu qui consiste à pratiquer le service-volée le plus souvent possible.

Note :
Le service-volée est une stratégie consistant, pour le serveur, à monter au filet immédiatement après son service.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

joueur de tennis **n. m.**

Terme anglais : *tennis player*

Appellation féminine :
joueuse de tennis n. f.

Synonyme :
tennist

Termes à éviter :
tennisman
tenniswoman

Définition :
Personne qui pratique le tennis.

Notes linguistiques :
Il vaut mieux éviter d'employer les faux emprunts à l'anglais *tennisman* et *tenniswoman*, puisqu'ils ne comblent aucune lacune lexicale en français. Le terme anglais *tennist* est rare.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

lancer **n. m.**

Terme anglais : *toss*

Synonyme :
lancer de balle n. m.

Synonyme :
ball toss

Définition :
Projection de la balle dans les airs, lors du service, afin de la frapper.

Note :
Le serveur lance généralement la balle de manière à la frapper au-dessus de sa tête.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

ligne de côté **n. f.**

Lien image

Terme anglais : *sideline*

Synonyme :
ligne latérale n. f.

Quasi-synonyme :
tramlines

Définition :
Ligne qui constitue la délimitation latérale de la zone de jeu.

Note :
En simple, les lignes de côté sont les lignes de simple, alors qu'en double, les lignes de côté sont les lignes de double.

Note linguistique :
Le terme anglais *tramlines* désigne plutôt les paires de lignes (la ligne de simple et la ligne de double) situées de chaque côté du terrain et qui délimitent les corridors.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

ligne de double **n. f.**

Lien image

Terme anglais : *doubles sideline*

Synonymes :
ligne de côté de double n. f.
ligne latérale de double n. f.

Définition :
Ligne de côté qui délimite le terrain de tennis dans sa longueur ainsi que la largeur de la surface de jeu en double.

Note :
Les lignes de double mesurent 23,77 mètres.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

ligne de fond **n. f.**

Lien image

Terme anglais : *baseline*

Variante graphique :
base line

Définition :
Ligne qui délimite le terrain de tennis dans sa largeur.

Note :
Les lignes de fond mesurent 10,97 mètres.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

ligne de service **n. f.**

Lien image

Terme anglais : *service line*

Variante graphique :
serviceline

Définition :
Ligne parallèle au filet et perpendiculaire aux lignes de simple, située près du milieu de chaque côté du terrain.

Note :
Les lignes de service mesurent 8,23 mètres. Elles permettent, avec le filet, les lignes de simple et la ligne médiane de service, de délimiter les carrés de service.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

ligne de simple **n. f.**

Lien image

Terme anglais : *singles sideline*

Synonymes :
ligne de côté de simple n. f.
ligne latérale de simple n. f.

Définition :
Ligne de côté située à l'intérieur du terrain de tennis, parallèle à la ligne de double, avec laquelle elle délimite les corridors, et qui sert à déterminer la largeur de la surface de jeu en simple.

Note :
Les lignes de simple mesurent 23,77 mètres et sont situées à 1,37 mètres des lignes de double.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

ligne médiane de service **n. f.**

Lien image

Synonyme :
ligne médiane n. f.

Terme anglais : *centre service line*

Synonymes :
centre line
center line
centreline
centerline
half-court line
middle-line

Variantes graphiques :
center service line
centre serviceline
center serviceline

Définition :
Ligne qui traverse le milieu du terrain de tennis dans le sens de la longueur entre les deux lignes de service et qui sépare en parties égales les deux carrés de service de chaque côté du filet.

Note :
La ligne médiane de service mesure 12,8 mètres.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

manche **n. f.**

Terme anglais : *set*

Terme non retenu :
set

Définition :
Portion d'une partie correspondant à un nombre déterminé de jeux qu'un joueur ou une équipe doit remporter.

Notes :
Généralement, un joueur ou une équipe remporte une manche lorsqu'il a gagné six jeux, à condition qu'il ait deux jeux d'avance sur son adversaire. Le joueur ou l'équipe qui remporte une majorité de manches, par exemple deux manches sur trois ou trois manches sur cinq, remporte la partie.

Note linguistique :
Bien qu'il soit fréquemment employé, l'emprunt à l'anglais *set* est inutile puisqu'il ne comble aucune lacune lexicale en français; on lui préférera le terme *manche*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

marque centrale **n. f.**

Lien image

Terme anglais : *centre mark*

Variante graphique :
center mark

Définition :
Petite marque perpendiculaire à la ligne de fond qu'elle divise en deux parties égales, tracée à l'intérieur du terrain et inscrite dans le prolongement de la ligne médiane de service.

Notes :
Les marques centrales mesurent 10 cm de longueur et 5 cm de largeur.
La marque centrale sert de repère au serveur qui, pour faire son service, doit se placer derrière la ligne de fond, entre la marque centrale et la ligne de simple.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

minibris **n. m.**

Terme anglais : *mini-break*

Terme non retenu :
mini-break

Variante graphique :
minibreak

Définition :
Point gagné par le joueur ou l'équipe recevant le service dans un bris d'égalité.

Notes :
Le fait de servir est généralement considéré comme un avantage, au tennis.
Un minibris permet au joueur ou à l'équipe de prendre une avance de deux points sur l'adversaire, ce qui est suffisant pour remporter le bris d'égalité si l'adversaire ne fait aucun minibris.

Notes linguistiques :
Les mots formés avec le préfixe *mini-* s'écrivent en un seul mot, sauf quand la lettre qui suit le préfixe est une voyelle.
Le terme français *minibris* est peu attesté à l'écrit, mais il constitue une solution de rechange avantageuse à *mini-break*, emprunt à l'anglais souvent employé en Europe pour désigner cette notion.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

partie **n. f.**

Terme anglais : *match*

Synonyme :
partie de tennis n. f.

Quasi-synonyme :
rencontre n. f.

Termes non retenus :
match
match de tennis

Définition :
Compétition sportive entre deux joueurs ou deux équipes de deux joueurs, constituée d'un nombre déterminé de manches à remporter.

Notes :
Une partie est divisée en manches, en jeux et en points.
Le joueur ou l'équipe qui remporte une majorité de manches, par exemple deux manches sur trois ou trois manches sur cinq, remporte la partie.

Notes linguistiques :
L'emprunt à l'anglais *match* est attesté dans les sports depuis le XIXe siècle et est un terme fréquemment employé au tennis. Cependant, il existe plusieurs termes français que l'on utilisera de préférence à celui-ci : *partie*, *rencontre*, *joute*, *combat*, *épreuve*, *confrontation*, etc., selon le cas. Au tennis, afin d'éviter l'emploi de *match*, on pourra parler d'une *partie* ou, s'il s'agit d'une partie à caractère officiel, d'une *rencontre*.
Au tennis, *partie* est parfois aussi employé comme synonyme de *jeu*; cet usage est toutefois déconseillé étant donné qu'il peut porter à confusion.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

point **n. m.**

Terme anglais : *point*

Définition :
Unité de base du système de pointage accordée après chaque échange au joueur ou à l'équipe ayant fait le dernier coup à l'intérieur des limites du terrain du côté de l'adversaire.

Notes :
Un joueur ou une équipe doit gagner au moins quatre points et avoir une avance de deux points sur son adversaire pour gagner un jeu. Le joueur ou l'équipe doit gagner au moins six jeux pour remporter une manche, et gagner deux ou trois manches pour remporter une partie.
Les points qui composent un jeu sont comptés comme suit : 15, 30, 40, jeu. Pour remporter le jeu, un joueur ou une équipe doit remporter au moins quatre points, avec un écart d'au moins deux points par rapport à son adversaire. Ainsi, lorsqu'un joueur ou une équipe a 40 et gagne un autre point avant que l'adversaire n'ait 40, ce joueur ou cette équipe remporte le jeu. Mais lorsque les deux joueurs ou les deux équipes ont 40, la marque du jeu devient *égalité*. L'un des deux doit alors gagner deux points consécutifs pour remporter le jeu, le premier de ces points étant considéré comme un *avantage*. Si le joueur ou l'équipe ayant l'avantage ne gagne pas le point suivant, la marque revient à *égalité*, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un joueur ou une équipe gagne deux points consécutifs et remporte le jeu.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

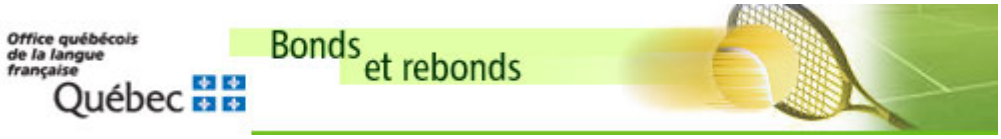

raquette de tennis **n. f.**

Terme anglais : *tennis racket*

Synonyme :
raquette n. f.

Synonymes :
racket
racquet

Variante graphique :
tennis racquet

Définition :
Instrument formé d'un manche relié à un cadre ovale à l'intérieur duquel se trouve un réseau de cordes, utilisé pour frapper la balle au tennis.

Note linguistique :
En contexte, on peut utiliser les formes abrégées *raquette*, en français, et *racket* ou *racquet*, en anglais.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

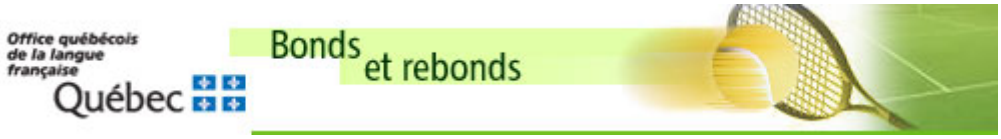

rebond **n. m.**

Terme anglais : *bounce*

Synonymes :
rebound
bound

Définition :
Mouvement effectué par la balle après qu'elle a touché la surface de jeu.

Note :
Au tennis, les joueurs doivent frapper la balle avant ou après son premier rebond.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

receveur **n. m.**

Terme anglais : *receiver*

Appellation féminine :
receveuse n. f.

Synonymes :
relanceur n. m.
relanceuse n. f.
retourneur n. m.
retourneuse n. f.

Synonymes :
returner
service returner

Définition :
Joueur qui doit retourner le service de l'adversaire.

Note :
Au tennis, en simple, le receveur est le même tout au long d'un jeu; il devient serveur au jeu suivant. En double, les joueurs de l'équipe qui n'a pas le service sont receveurs à tour de rôle pendant le jeu, en fonction du côté où sert le serveur.

Notes linguistiques :
En Europe, on emploie surtout le terme *relanceur* pour désigner le joueur qui retourne le service. On utilise de plus en plus ce terme au Québec, mais le terme *receveur* y est plus couramment utilisé.
Le terme français *retourneur* est aussi utilisé, dans une moindre mesure, pour désigner cette notion, tant en Europe qu'au Québec. Ce mot est peu attesté dans les dictionnaires, mais comme il est bien formé, on peut le considérer comme un synonyme acceptable de *receveur* et de *relanceur*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

reprise **n. f.**

Terme anglais : *let*

Terme non retenu :
let

Définition :
Coup non réglementaire qui doit être rejoué.

Note :
L'arbitre peut annoncer une reprise lorsqu'une balle de service touche le filet avant de tomber dans le carré de service opposé au serveur; lorsque le receveur n'était pas prêt à recevoir le service ou qu'il a été dérangé; ou dans d'autres cas où l'on juge qu'un coup doit être rejoué, par exemple lorsqu'une deuxième balle fait intrusion sur le terrain ou lorsque l'arbitre change la décision d'un juge de ligne.

Notes linguistiques :
Le terme français *reprise* est peu attesté à l'écrit, mais il constitue une solution de rechange avantageuse à *let*, emprunt à l'anglais généralement employé en français pour désigner cette notion.
Au service, lorsque la balle touche le filet avant de tomber dans le carré de service opposé au serveur, il arrive que le juge de filet utilise le terme *filet*, ou *net* en anglais, avant que l'arbitre annonce la reprise.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

retour de service **n. m.**

Terme anglais : *service return*

Synonymes :
relance de service n. f.
retour n. m.
relance n. f.

Synonymes :
return of service
return of serve
return

Définition :
Coup exécuté immédiatement après le service de l'adversaire.

Notes linguistiques :
Les termes *relance de service* et *relance* sont peu utilisés au Québec, mais ils le sont davantage en Europe.
Le terme français *retour* et le terme anglais *return* sont souvent employés pour désigner le retour de service, mais ils peuvent aussi être employés pour désigner tout coup exécuté après le service.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

revers **n. m.**

Terme anglais : *backhand*

Synonyme :
coup de revers n. m.

Synonymes :
backhand shot
backhand stroke

Définition :
Coup exécuté du côté opposé de la main tenant la raquette.

Note :
Au tennis, le revers est généralement exécuté au fond du terrain, après le rebond de la balle. Certains joueurs l'exécutent à deux mains, ce qui leur donne plus de puissance, et d'autres l'exécutent à une main, ce qui leur permet de frapper des balles plus loin de leur corps.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

serveur **n. m.**

Terme anglais : *server*

Définition :
Joueur qui effectue le service.

Notes :
Le serveur doit se placer derrière la ligne de fond, entre la ligne de simple et la marque centrale, et envoyer la balle dans le carré de service situé en diagonale, du côté du receveur.
Le serveur a droit à deux essais pour le service. Lorsqu'il commet une faute à son premier essai, il a droit à un deuxième. S'il commet de nouveau une faute, il y a double faute et le point est donné à l'adversaire.
Le serveur reste le même tout au long d'un jeu.

Note linguistique :
Le joueur qui retourne le service est appelé *receveur*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

service **n. m.**

Terme anglais : *serve*

Synonyme :
service

Définition :
Coup d'envoi de la balle qui commence chaque point, essentiellement constitué du lancer et de la frappe.

Notes :
Le serveur doit se placer derrière la ligne de fond, entre la ligne de simple et la marque centrale, et envoyer la balle dans le carré de service situé en diagonale, du côté du receveur.
Le serveur a droit à deux essais pour le service. Lorsqu'il commet une faute à son premier essai, il a droit à un deuxième. S'il commet de nouveau une faute, il y a double faute et le point est donné à l'adversaire.
Les services sont faits par le même joueur tout au long d'un jeu.

Note linguistique :
Le joueur qui sert est appelé *serveur* et celui qui retourne le service, *receveur*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

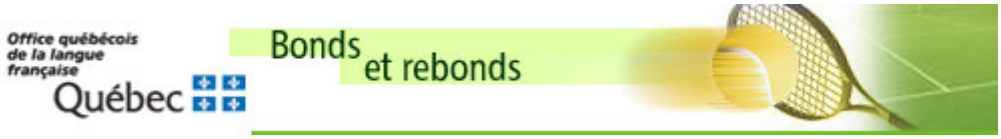

service gagnant **n. m.**

Terme anglais : *service winner*

Définition :
Service qui permet au serveur de marquer un point, le receveur ayant touché la balle mais n'ayant pu la retourner du côté du serveur à l'intérieur des limites du terrain.

Note :
Lorsque le receveur ne parvient pas à toucher la balle servie par l'adversaire, il s'agit plutôt d'un as.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

service-volée **n. m.**

Terme anglais : *serve and volley*

Synonyme :
enchaînement service-volée n. m.

Variante graphique :
serve-and-volley

Définition :
Stratégie consistant, pour le serveur, à monter au filet immédiatement après son service afin d'intercepter le retour de service de l'adversaire par une volée.

Notes :
L'objectif de cette stratégie est de finir le point rapidement, souvent à la première ou à la deuxième volée, en déstabilisant l'adversaire et en l'obligeant à frapper un coup bien placé.
L'efficacité de cette stratégie dépend beaucoup de l'efficacité du service. C'est pourquoi le service-volée est plus courant au premier service qu'au deuxième.
Le service-volée est plus efficace sur une surface rapide, comme le gazon, que sur une surface lente.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

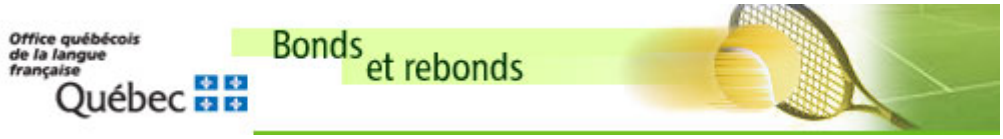

tennis **n. m.**

Terme anglais : *tennis*

Quasi-synonyme :
lawn tennis

Définition :
Sport de raquette qui oppose deux joueurs, ou deux équipes de deux joueurs, qui frappent une balle à tour de rôle de façon à l'envoyer du côté de l'adversaire, au-dessus du filet séparant le terrain en deux, en essayant de faire en sorte que l'adversaire ne puisse la retourner.

Notes :
Les joueurs doivent frapper la balle avant ou après son premier rebond et doivent faire en sorte qu'elle ne touche le sol que du côté de l'adversaire, à l'intérieur des limites du terrain.
Dans certains pays, on emploie parfois encore le terme anglais *lawn tennis* pour désigner ce sport. Cette appellation avait pour but de distinguer le tennis du jeu qui a inspiré ce sport, le jeu de paume, qu'on appelait *tennis* en anglais et qu'on appelle maintenant *court tennis*, *real tennis* ou *royal tennis*. Aujourd'hui, le terme *lawn tennis* désigne souvent plus particulièrement le tennis joué sur gazon.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

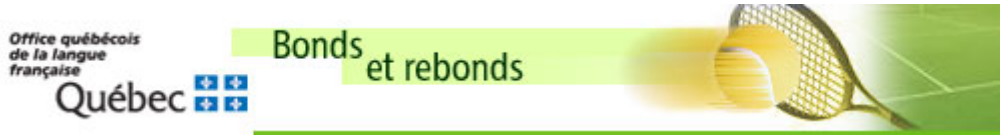

terrain de tennis **n. m.**

Lien image

Terme anglais : *tennis court*

Termes non retenus :
court
court de tennis

Synonyme :
court

Définition :
Terrain rectangulaire spécialement aménagé pour le tennis.

Note :
Les principales surfaces des terrains de tennis sont la terre battue, le gazon, le ciment, l'asphalte et les revêtements synthétiques.

Notes linguistiques :
Le terme *terrain de tennis* peut également être utilisé dans un sens plus général pour désigner la surface de jeu et son enceinte aménagée. L'emprunt *court* est généralisé et légitimé en français européen, où il est francisé par la prononciation « cour ». Au Québec, *court*, moins courant et souvent prononcé à l'anglaise, n'a pas été retenu parce qu'il ne comble aucune lacune lexicale. On lui préférera donc *terrain de tennis*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

Québec

© Gouvernement du Québec, 2002

volée **n. f.**

Terme anglais : *volley*

Synonymes :
volley shot
volley stroke

Définition :
Coup exécuté avant le premier rebond de la balle.

Note :
La volée est généralement exécutée entre la ligne de service et le filet. C'est un coup d'attaque : le joueur à la volée a plus d'angles de frappe possibles et l'adversaire a moins de temps pour retourner la balle, puisqu'elle est frappée plus tôt. La volée peut donc être un bon moyen de mettre fin à un échange.

Note linguistique :
Les termes anglais *volley shot* et *volley stroke* sont rares.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002

zone interdite **n. f.**

Lien image

Synonymes :
zone de vulnérabilité n. f.
zone neutre n. f.

Terme non retenu :
no man's land

Terme anglais : *no-man's land*

Synonyme :
taboo zone

Variante graphique :
no man's land

Définition :
Zone du terrain de tennis située entre la ligne de fond et la ligne de service.

Note :
Les joueurs ont avantage à rester le moins longtemps possible dans la zone interdite. Il est difficile de bien retourner la balle à cet endroit, puisqu'elle risque de rebondir derrière le joueur ou à ses pieds. Lorsqu'on est dans cette zone, il vaut mieux, dès que possible, soit reculer vers la ligne de fond, soit avancer vers le filet.

Note linguistique :
Même s'il est souvent employé pour désigner cette notion, l'emprunt intégral à l'anglais *no man's land* n'a pas été retenu en français. On lui préférera les termes français *zone interdite*, *zone de vulnérabilité* et *zone neutre*.

Date de la dernière mise à jour : 6 septembre 2006

© Gouvernement du Québec, 2002